



## Info-parents

### Le bulletin d'information des parents de l'école Plein-Soleil

Février 2018

Site internet de l'école : <http://plein-soleil.csdgs.qc.ca>

Pour motiver les absences et les retards de votre enfant : 514-380-8899, poste 4152

Heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 50 à 11 h 30 et 12 h 45 à 15 h 45

Bonjour chers parents,

#### **Dates importantes**

29 janvier	Rencontre du conseil d'établissement à 19 h
5 février	Début des activités parascolaires de l'hiver 2017
5 au 9 février	Semaine des enseignantes et des enseignants
5 au 9 février	Semaine d'inscription des nouveaux élèves
16 février	Journée pédagogique (Service de garde : Beach party à l'école)
24 février	Fin de la 2 <sup>e</sup> étape
5 au 9 mars	Semaine de relâche scolaire
23 mars	Journée pédagogique (Service de garde : Cabane à sucre à Ti-Jean, à l'école)
30 mars et 2 avril	Congés
2 avril	Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme

#### **Inscription des élèves du PRÉSCOLAIRE et des NOUVEAUX élèves pour l'année scolaire 2018-2019**

Se présenter au secrétariat de l'école, durant la semaine du 5 février, entre 8 h 30 et 11 h 30 ou 13 h et 15 h avec les documents suivants :

1. Pour l'élève né au Canada, l'ORIGINAL du certificat de naissance (GRAND FORMAT) émis par l'État civil de la province OU pour l'élève né ailleurs qu'au Canada, l'ORIGINAL du certificat de naissance, TRADUIT s'il y a lieu, et l'ORIGINAL du ou des documents d'immigration.
2. La carte d'assurance-maladie de l'enfant.
3. Une preuve de résidence comme un compte de taxes, une facture d'électricité ou un permis de conduire (incluant l'adresse de résidence sans étiquette de changement d'adresse).
4. Une copie du dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu.

Ces documents sont obligatoires afin que votre enfant soit inscrit à l'école. Un membre du personnel fera les copies nécessaires et vous remettra vos documents ensuite.

#### **Inscription des élèves qui fréquentent nos écoles en 2017-2018**

NOUVEAUTÉ : Pour l'année 2018-2019, les inscriptions se feront en ligne du **12 au 23 février 2017** pour les élèves qui fréquentent déjà une école faisant partie de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Voici le lien pour à utiliser pour votre inscription via Mozaik :

<http://plein-soleil.csdgs.qc.ca/2018/01/17/inscriptions-en-ligne-pour-lannee-scolaire-2018-2019/>

#### **Le choix de l'école**

En vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique, un parent peut exercer une demande de choix d'école pour son enfant. Cette demande est valable pour une année et ne crée pas un droit de fréquentation de l'école choisie pour l'année suivante. Afin de faciliter l'organisation scolaire, toute demande relative à un choix d'école devrait être faite pendant la période officielle d'inscription.

Merci de communiquer avec Madame Hinda au poste 4151 pour toute question concernant une demande de choix d'école.

### **Invitation**

Le 1 juin en avant-midi, nous accueillerons les nouveaux élèves du préscolaire et leurs parents. Réservez cette date dès maintenant. Vous recevrez plus de détails au mois de mai par courriel. Assurez-vous que votre adresse courriel fonctionne.

**N.B.: Si une ou des informations étaient manquantes votre dossier sera mis en attente. Vous devez vous assurer de remédier à la situation le plus rapidement possible.**

**Si votre enfant reçoit déjà des services d'ergothérapie, d'orthophonie... il sera important de nous en faire part. Ces informations nous aideront à planifier les services et à favoriser une intégration harmonieuse au monde scolaire.**

### **Semaine de relâche**

S'il vous plaît communiquez avec nous si vous prévoyez que votre enfant sera absent avant ou après celle-ci, afin de nous éviter de nombreux appels.

### **Le plan d'engagement vers la réussite**

Nous vous invitons fortement à répondre au sondage envoyé par la CS des Grandes-Seigneuries dernièrement, les données serviront également à faire la planification du plan d'engagement de notre école. Merci! Voici le lien à suivre pour répondre au sondage : <https://fr.surveymonkey.com/r/csdgsparents>

### **Sécurité de nos élèves « MARCHEURS » à la fin des classes**

Nous désirons vous aviser que plusieurs enfants utilisent les montagnes de neige lors du retour à la maison. Il pourrait survenir des incidents importants si ceux-ci glissent dans la rue. Nous encourageons les parents des élèves « marcheurs » à sensibiliser leur enfant aux dangers que représente cette situation. Soyons vigilants!

### **Mot de la fin**

Nous vous remercions pour votre soutien si précieux et n'hésitez pas à nous communiquer vos incertitudes et craintes en lien avec le cheminement scolaire et social de votre enfant. Nous travaillons ensemble afin de répondre le mieux possible aux besoins de nos jeunes. Merci !

L'équipe de direction,

Éric Yockell  
Directeur

Nathalie Marcil  
Directrice adjointe